

Questions orales

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur le président, le problème est extrêmement complexe. Évidemment que dans certains secteurs une réduction des tarifs favoriserait les exportations des produits manufacturés au Canada. Dans d'autres secteurs, une réduction des tarifs pourrait créer des problèmes pour certaines industries existant présentement. Nous étudions tous les aspects du problème, et nous espérons que l'ensemble de la négociation apportera des profits à l'ensemble du pays.

* * *

L'INDUSTRIE

LA FERMETURE DE L'USINE DOMTAR, À EAST ANGUS—ON DEMANDE CE QUE FERA LE GOUVERNEMENT POUR PALLIER LES MISES À PIED

M. Claude Tessier (Compton): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce.

A la suite de l'annonce de la société Domtar de fermer son usine à East Angus, entraînant la mise à pied directe de quelque 570 travailleurs et une perturbation économique touchant éventuellement plus de 300 autres travailleurs, soit un total approchant 900 travailleurs, le ministre peut-il dire à la Chambre quelles mesures le gouvernement peut et entend prendre pour pallier les facteurs économiques courants et pour redorer les perspectives à long terme des usines de pâtes et papiers, mesures pouvant être à un tel point efficaces qu'elles pourraient empêcher la disparition de plus de 900 emplois, ce qui représente plus de 50 p. 100 de la main-d'œuvre dans la troisième ville en importance de ma circonscription, et près de 5 p. 100 de la main-d'œuvre de toute la circonscription?

L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur le président, évidemment il s'agit là d'un problème extrêmement complexe. Comme on le sait, l'industrie des pâtes et papiers connaît présentement une période assez compliquée parce que la concurrence devient de plus en plus exigeante et que, entre autres choses, certaines de nos usines ont vieilli et le taux horaire des employés est plus élevé que celui du secteur sud des États-Unis, ce qui rend la situation extrêmement compliquée.

Je n'ai pas eu la chance d'étudier le problème de la Domtar à East Angus. Je vais m'enquérir pour voir s'il y a des solutions possibles qui pourraient nous être utiles, et dans l'affirmative, il me fera énormément plaisir d'offrir tous les services de mon ministère.

* * *

[Traduction]

LES TRANSPORTS

L'ÉCLUSE DE SAULT-SAINTE-MARIE—LA RÉDUCTION DES HEURES DE SERVICE—LES MESURES ENVISAGÉES

Mlle Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Elle concerne le chômage qui sévit actuellement surtout dans

le nord de l'Ontario, où son taux dépasse 12 p. 100. Le ministre reviendra-t-il sur sa décision de réduire les services à l'écluse canadienne de Sault-Sainte-Marie, décision qui ne peut que décourager l'utilisation de cette écluse et aboutir à sa fermeture et à la perte de 50 emplois de plus dans la région? Si ce n'est pas ce que le ministre entend faire, veillera-t-il à ce que l'écluse de Sault-Sainte-Marie serve pleinement au lieu de maintenir une décision qui ne peut qu'aggraver la situation du chômage?

● (1450)

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, l'honorable représentante ne semble pas bien connaître les faits. L'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent avait indiqué son intention de réduire les heures de service de l'écluse, mais après réflexion, je lui ai demandé de ne pas procéder à cette limitation à ce moment-ci pendant que toute la question de l'avenir d'une écluse à cet endroit est à l'étude. Je crois qu'on reconnaît généralement de part et d'autre que, pour que l'écluse soit utile à long terme, il faudrait en augmenter la capacité. Un examen minutieux de cette question capitale s'impose. Pendant que cette étude se poursuit, la Voie maritime a accepté de ne pas diminuer le volume de travail comme elle l'avait initialement prévu.

Mlle MacDonald: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Vu la déclaration que le ministre avait faite à la Chambre le 29 mars, quand il avait été question de réduire les services dans cette région, nous dit-il maintenant carrément qu'il n'y aura pas de réduction de services à l'écluse de Sault-Sainte-Marie cet été et, en fait, dans l'avenir prévisible?

M. Lang: Monsieur l'Orateur, j'enverrai au député l'annonce que le service se poursuivra comme avant jusqu'à ce que l'étude sur l'avenir de l'écluse soit terminée.

* * *

L'AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

DEMANDE DE REPORT DU DÉMÉNAGEMENT DES BUREAUX À HULL

M. Douglas Roche (Edmonton-Strathcona): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre suppléant en sa qualité de secrétaire d'État suppléant aux Affaires extérieures. Alors qu'il témoignait dernièrement devant le comité des affaires extérieures, le nouveau président de l'ACDI a avoué que le déménagement ultérieur des bureaux de l'ACDI à Hull le préoccupait sérieusement. Il s'inquiète essentiellement de la désorganisation qu'entraînera un tel déménagement à l'heure même où l'on entreprend une réforme administrative d'envergure. Comme ses objections se fondent sur la nécessité de conserver son rythme à la réforme administrative des services de l'ACDI, le ministre voudrait-il faire en sorte que le gouvernement réexamine le déménagement des bureaux à Hull en vue de le retarder ou de l'annuler?